

BIOPSIE TRANS-THORACIQUE EN RADIOLOGIE

Mise à jour : 01-2021

Madame, Monsieur,

Votre médecin vous a proposé une intervention de radiologie interventionnelle. Elle sera pratiquée avec votre consentement. Vous avez en effet la liberté de l'accepter ou de la refuser.

Une information vous est fournie sur le déroulement de l'examen et de ses suites.

Le médecin radiologue est qualifié pour juger de l'utilité de cet examen pour répondre au problème diagnostique que se pose votre médecin. Toutefois, il se peut que cet examen ne donne pas toutes les réponses.

Il est très important que vous répondiez bien aux questions qui vous seront éventuellement posées sur votre état de santé ainsi que sur les médicaments que vous prenez (liste écrite des médicaments). Certains traitements doivent en effet être modifiés ou interrompus pour certaines interventions d'imagerie.

N'oubliez pas de vous munir de vos anciens examens d'imagerie s'ils ont été réalisés dans un autre établissement et surtout de respecter les recommandations qui vous sont faites.

La radiographie et le scanner utilisent des rayons X

En matière d'irradiation des patients, aucun risque n'a pu être démontré chez les patients compte tenu des faibles doses utilisées et des précautions prises pour limiter au strict minimum la zone examinée. A titre d'exemple, un cliché simple correspond en moyenne à l'exposition moyenne naturelle (soleil) subie lors d'un voyage de 4 heures en avion.

Toutefois, pour les femmes enceintes, des précautions doivent être prises systématiquement : c'est pourquoi il est important de signaler si vous pouvez être dans ce cas.

L'IRM et l'échographie n'utilisent pas de rayons X

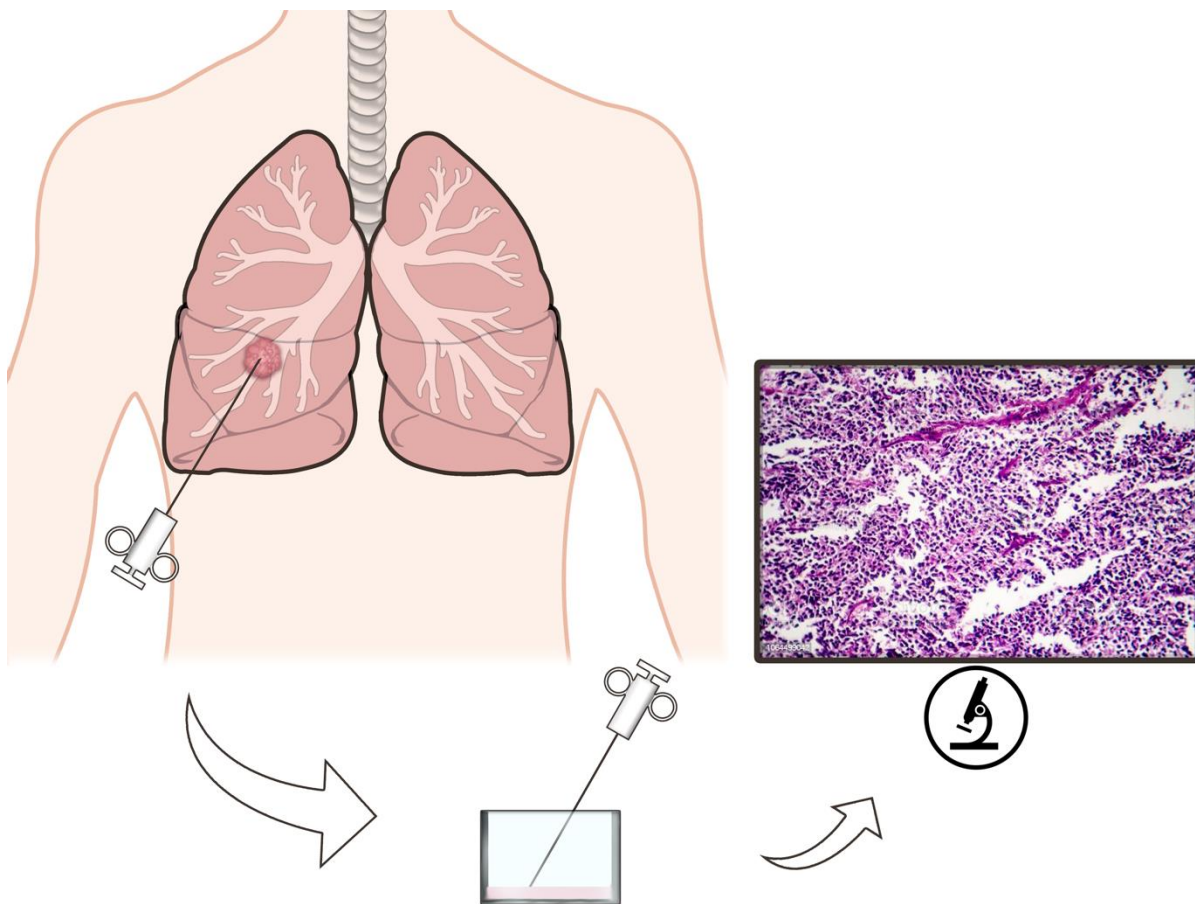
Ce sont des examens non irradiants qui utilisent soit les propriétés des champs magnétiques pour l'IRM, soit les propriétés des ultrasons pour l'échographie.

Pour les intensités utilisées par ces deux techniques, il n'a jamais été décrit de conséquence particulière pour l'homme.

De quoi s'agit-il ?

Une biopsie thoracique consiste à insérer une aiguille entre les côtes pour réaliser un ou plusieurs prélèvements guidés de façon très précise par l'imagerie.

Ces prélèvements seront analysés au microscope pour permettre au mieux de connaître la nature de l'image sur laquelle nous nous interrogeons. Dans de rares cas cette biopsie ne permettra pas d'obtenir cette information.



Pourquoi faire cette ponction dans le service de radiologie ?

L'intervention est réalisée par un médecin radiologue, assisté d'un personnel paramédical, en salle de radiologie interventionnelle. En effet, c'est l'imagerie médicale (échographie ou scanner) qui permet au mieux d'atteindre de façon précise l'organe et/ou l'anomalie et de rendre le geste le plus sûr possible.

Alternatives :

Biopsie chirurgicale ou biopsie par voie endoscopique : ces techniques ne sont pas adaptées à la localisation de l'image que nous avons à analyser. **Dans votre cas, la biopsie percutanée sous guidage de l'imagerie a été choisie par votre équipe médicale comme étant la plus appropriée.**

Les examens de sang que vous devez faire avant l'intervention :

Avant l'examen, on pourra vous demander de faire des analyses médicales pour vérifier que votre sang coagule bien et que votre fonction rénale est correcte.

Apportez le jour de l'examen :

- La demande de votre médecin (ordonnance, lettre...)
- Les résultats du laboratoire concernant la coagulation si cet examen vous a été demandé
- Le dossier radiologique en votre possession (radiographies, échographies, scanners, IRM ...) sauf s'il a été réalisé dans l'établissement
- La liste écrite des médicaments que vous prenez

Pour l'examen :

A l'exception des médicaments que l'on vous aurait précisément demandé d'arrêter, vous prendrez normalement vos autres traitements. Il n'est pas indispensable d'être à jeun. Pour être plus à l'aise, il est conseillé d'aller aux toilettes avant la biopsie. Une perfusion pourra vous être posée avant l'examen pour pouvoir administrer des médicaments par voie veineuse si nécessaire.

Le déroulement de l'examen

Votre coopération est essentielle : elle contribuera à la rapidité de la biopsie et diminuera les risques de douleur et de complications. Vous devez rester immobile pendant toute la durée de l'intervention et arrêter de respirer pendant quelques secondes si le radiologue vous le demande. Si nécessaire, des médicaments pour vous détendre pourront vous être administrés. Durant toute la durée de l'examen, le radiologue et son équipe seront à votre écoute et répondront à vos demandes.

La biopsie comprend 3 étapes principales :

1. Le repérage de la cible à biopsier en échographie ou au scanner.
2. L'anesthésie locale au niveau du point de ponction. Elle provoquera une petite douleur de courte durée.
3. La ponction, qui peut être désagréable. Un petit bruit « clic » produit par le système de biopsie est habituel et normal au moment du prélèvement.

Il sera souvent nécessaire de faire plusieurs prélèvements mais le plus souvent une seule ponction sera réalisée. La durée de l'intervention est variable en fonction du mode de guidage et de la complexité technique, allant de 10 mn à 1 heure.

Quelles complications peuvent survenir pendant et après la ponction ?

Toute intervention sur le corps humain, même conduite dans des conditions de compétence et de sécurité maximales, comporte des risques. **Une respiration calme, éviter de tousser et l'observance des apnées demandées aide à minimiser ces risques.**

Pendant ou après une ponction du thorax, de l'air peut passer dans la plèvre (entre la paroi et le poumon), entraînant une douleur du dos et de l'épaule, et une gêne à la respiration. Ces signes disparaissent le plus souvent spontanément. Ils peuvent (15%) nécessiter la mise en place d'un petit tuyau (drain) pour évacuer l'air. Cette complication est systématiquement recherchée après la ponction.

Certaines personnes peuvent cracher un peu de sang de façon transitoire. Il est exceptionnel qu'une blessure d'un vaisseau soit à l'origine d'une hémorragie nécessitant une transfusion de sang, de dérivés sanguins, ou une intervention pour arrêter le saignement.

L'entrée d'air dans les vaisseaux et la migration de cet air vers le cerveau (embolie gazeuse) sont tout à fait exceptionnelles (<0,5%).

Une complication conduisant au décès est rarissime.

Naturellement, les bénéfices attendus de l'examen qui vous est proposé sont largement supérieurs aux risques que cette intervention vous fait courir.

En pratique : prévenez-nous à la moindre gêne respiratoire, en cas de douleur persistante ou de signes anormaux tels fièvre, frissons, vertiges, ou si vous crachez ou tousssez du sang.

Quand les résultats seront-ils disponibles ?

Une rapide analyse permettra de dire si les prélèvements ont bien rapporté suffisamment de matériel. L'analyse plus complète des prélèvements prendra plusieurs jours. Les résultats vous seront communiqués par l'équipe médicale qui vous prend en charge et dont le radiologue fait partie. Dans de rares cas cette biopsie ne permettra pas d'obtenir suffisamment d'informations et d'autres examens seront nécessaires.

Que va-t-il se passer après la ponction ?

Durant les heures qui vont suivre, vous serez surveillé attentivement par le personnel soignant. On vous indiquera si vous devrez rester allongé et pendant combien de temps. On vous indiquera également à quel moment vous pourrez boire et manger. La durée pendant laquelle vous devrez rester en radiologie ou dans l'établissement dépend du type de biopsie et du déroulement de l'intervention.

Après votre retour à domicile :

Vous ne devez pas conduire pendant les 24 premières heures, éviter les exercices physiques intenses dans les 48 heures suivantes et vous organiser pour, en cas de problème, pouvoir rejoindre rapidement un établissement de santé.

Informations complémentaires :

D'une manière générale, n'hésitez pas à fournir tout renseignement qui vous paraîtrait important à communiquer et à nous informer de toute maladie sérieuse.

.....
Au moindre doute, il est important de contacter immédiatement votre médecin ou notre équipe au n° de téléphone suivant : _ _ _ _ _

Il est normal que vous vous posiez des questions sur l'examen que vous êtes amené à passer. Nous espérons y avoir répondu. N'hésitez pas à interroger notre équipe radiologique pour tout renseignement complémentaire.

Sigle de l'établissement
Adresse et téléphone de l'établissement

© Ces fiches sont la propriété de la SFR (Société Française de Radiologie) et de la FRI (fédération de radiologie interventionnelle). Tout droit de traduction, d'adaptation et de reproduction par tous procédés réservés pour tous pays (Code de la propriété intellectuelle). Aucune diffusion par sponsoring n'est permise sans l'autorisation expresse de la Société Française de Radiologie